



RCS : VIENNE

Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00368

Numéro SIREN : 438 317 919

Nom ou dénomination : FRAISSMAN

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2017 sous le numéro de dépôt B2017/007972

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/007972**
n°de gestion : **2004B00368**
n°SIREN : **438 317 919 RCS Vienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 23/10/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

FRAISSMAN - Société à responsabilité limitée
lieu-dit Malmort 38150 Bouge-chambalud -FRANCE-

date de clôture : 30/04/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



621084

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL Fraissman		Néant ☐		
				Exercice N 30042017		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :742500			DA	742500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	120369	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	74250	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	1733120	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1316226	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	76534	
	TOTAL (I)			DL	4062999	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	415998	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	499854	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	23751	
	Dettes fiscales et sociales			DY	32827	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	972431		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5035430		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	644689	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL Fraiceman				Néant ☐			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC		
	Production vendue	FD		FE	FF		
		FG	204903	FH	FI	204903	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	204903	FK	FL	204903	
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	80735		
	Autres produits (1) (11)			FQ	75		
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	285715	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	170953	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	13616	
	Salaires et traitements *				FY	30308	
	Charges sociales (10)				FZ	12813	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements *			GA	57943	
					- dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC		
	Autres charges (12)				GD		
					GE	1	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	285637	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	78
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	8	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1349549	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	1349557	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	31007	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	31007	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1318550
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1318628

Désignation de l'entreprise <u>SARL Fraissman</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	2342	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2342	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2037	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	2707	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4744	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	-2402	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1637615	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	321389	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	1316226	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	HY		
		IG		
	(3) Dont {	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	80735	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
		obligatoires	A9	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Détail en annexe	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		



SARL Fraissman

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le

30/04/2017

Montants exprimés en EUR

Ce rapport contient 13 pages

Annexe aux comptes annuels.docx



Table des matières

1	Faits caractéristiques	2
1.1	Evènements principaux	2
1.1.1	Evènements principaux, faits caractéristiques de l'exercice	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives au bilan	3
2.1	Actif	3
2.1.1	Tableau des immobilisations	3
2.1.2	Tableau des amortissements	3
2.1.3	Immobilisations incorporelles	3
2.1.4	Immobilisations corporelles	3
2.1.5	Immobilisations financières	4
2.1.6	Créances	9
2.2	Passif	10
2.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	10
2.2.2	Capital	10
2.2.3	Dettes financières	10
2.2.4	Autres dettes	10
3	Informations relatives au compte de résultat	12
3.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique	12
3.2	Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)	12
3.3	Autres informations diverses	13
3.3.1	Effectif moyen	13



1 Faits caractéristiques

1.1 Evènements principaux

1.1.1 Evènements principaux, faits caractéristiques de l'exercice

Absorption par TUP de la société LE MAS DU GOUIRARD le 18 avril 2017.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 de la liasse fiscale.

2.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 de la liasse fiscale.

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Evaluation

- Frais d'acquisition

Les frais d'acquisitions sont compris dans le coût d'entrée des immobilisations.



2.1.4.2 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 Titres de filiales et participations

- Liste des filiales et participations



Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
Filiales et participations (1) A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3) 1. Filiale (à détailler) (+50 % du capital détenu par la société)				Brute	Nette						
SARL Fraisse	1 170 000	1 430 099	100.00%	1 170 000	1 170 000	1 192 762		1 452 387	17 875	187 200	
SCEA La Peronne	201 200	788 039	99.97%	201 120	201 120				21 177	21 112	
EURL La Mésange	250 000	551 789	100.00%	250 000	250 000	179 223		4 509 831	247 266	119 000	

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euro.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



2.1.5.2 Créances immobilisées

- Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations	91 188	
Prêts		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	1 371 986	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie (actif)		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	476 343	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie (passif)		
Charges financières	15 422	
Produits financiers	37 125	



2.1.6 Créances

2.1.6.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 joint.

2.1.6.2 Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	118 193
Autres créances	
Disponibilités	
Total	118 193



2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	742 500			742 500
Primes d'émission, fusion...	120 369			120 369
Réserves légale et réserves statutaires	74 250			74 250
Autres réserves	1 557 735	175 385		1 733 120
Report à nouveau				
Résultat	212 509	1 316 226	212 509	1 316 226
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	76 168	366		76 534
Autres				
Total	2 783 532	1 491 977	212 509	4 062 999

2.2.2 Capital

2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 185 625 parts sociales de 4 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.3 Dettes financières

2.2.3.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 de la liasse fiscale.

2.2.4 Autres dettes

2.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 de la liasse fiscale.



2.2.4.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 282
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	24 007
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	25 289



3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Secteur d'activité / Marché géographique	Montant
Production vendue de services	204 903
Total	204 903

3.2 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 1 921 €

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel

Au bilan, il a été imputé en moins du poste IS à payer en Dettes sociales et Fiscales pour 1 201 € et 720 € en Autres créances (pour le montant relatif à 2017 qui sera imputé sur le prochain exercice).

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être demandé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice (en appréciant par année civile la probabilité d'obtention finale du montant déterminé de CICE au titre de chaque salarié).

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière :

- D'investissement (100%).

3.2.1.1 *Les engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées (partie des engagements de l'entreprise non comptabilisée en provision)*

Notre entité ne provisionne pas ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après :

Les régimes existants et leurs principales caractéristiques dans notre entité sont les suivants :

- Un régime de retraite complémentaire CAMARCA,



- Un régime d'indemnités de départ à la retraite en application de la convention collective des exploitants agricoles de polyculture, élevage de l'Isère,

Le montant notre engagement total non provisionné s'élève respectivement à 594 € au 30/04/2017

Les engagements sont évalués selon la Recommandation ANC 2013-02 que nous avons adoptée à compter de l'ex ouvert à compter du 01/05/2014

Dans le cadre de l'adoption de la recommandation ANC n°2013-02, nous avons opté pour :

- La méthode 1 (application des dispositions de l'Annexe 1 de la Reco ANC n°2013-02) qui reprend pour l'essentiel la Recommandation CNC n°2003-R.01

La valeur retenue pour les principales hypothèses actuarielles et de leur base de détermination est la suivante à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

- taux d'actualisation : 1.41%
- taux d'augmentation annuel des salaires : 1%

Concernant la prise en compte du turnover, notre entité utilise :

- les statistiques de sorties publiées par la DARES pour le secteur d'activité le plus proche.

Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles.

3.3 Autres informations diverses

3.3.1 Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et Techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
Total	1	

"FRAISSMAN"

Société à Responsabilité Limitée au capital de 742.500 Euros

Siège social : Malmort

38150 - BOUGE-CHAMBALUD

RCS VIENNE 438 317 919

SIRET 438 317 919 00019

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE **ORDINAIRE ANNUELLE ET** **EXTRAORDINAIRE** **DU 30 SEPTEMBRE 2017**

(Exercice clos le 30 avril 2017)

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le bénéfice net comptable de la société, soit la somme de 1.316.226,12 € sera à affecter en intégralité au compte « Autres Réserves ».

RESOLUTION VOTEE

DEUXIEME RESOLUTION **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 avril 2017, qui s'élève à la somme de 1.316.226,12 € au compte « Autres Réserves ».

L'Assemblée Générale rappelle également, conformément à l'article 243 bis du CGI, les distributions de dividendes qui sont intervenues au titre des trois derniers exercices :

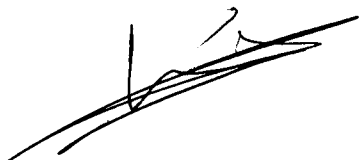
AF FM

Exercice	Dividende par part	Revenu éligible à la réfaction de 40 %
2014	Néant	Néant
2015	Néant	Néant
2016	0,20 €	0,20 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme par les Cogérants

M. Alain FRAISSE



M. Hervé FRAISSE

